

# DH Radio poursuit L'AVENTURE

▶ Sur les 126 dossiers de candidatures pour des fréquences radios, seuls trois ont été recalés.

▶ Cet été, le paysage radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles va être bouleversé. L'ensemble des radios privées – hors RTBF donc – doivent renouveler leur autorisation d'émettre dans le cadre du Plan de fréquences 2019. Une occasion qu'entendent aussi saisir de nouveaux venus éventuels désireux de se faire une place au soleil.

Vendredi, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a dévoilé la liste des dossiers qui ont été jugés recevables dans le cadre de la procédure d'attribution ini-

tiée à la mi-janvier. Sur les 126 projets qui lui ont été adressés, 123 ont été acceptés. Seules trois candidatures ont été retoquées en FM et en DAB+ – la radio numérique qui s'invite pour la première fois dans le paysage radiophonique francophone belge – et deux ont été écartées en DAB+ mais reçues en FM. Ces dossiers ne respectaient pas un ou plusieurs des critères suivants : disposer d'un projet radiophonique (grille des programmes), d'un plan financier sur trois ans et la mention d'une fréquence ou d'un réseau de fréquences effectivement mis en appel d'offres.

**PARMI LES PRÉTENDANTS** aux fréquences disponibles dont les projets ont été admis, 101 sont candidats à des autorisations d'émettre à la fois en FM et en

DAB+, tandis que deux autres n'ont été admis que pour la FM, alors qu'ils visaient aussi le numérique. Sept autres opérateurs ne sont intéressés que par l'analogique et treize uniquement par le numérique.

Parmi les dossiers reçus figure celui de DH Radio, candidate tant en analogique qu'en DAB+. "C'est une première très bonne nouvelle", se félicite Jean-Charles

De Keyser, conseiller et directeur de la station. "J'espère à présent que le CSA appréciera la qualité du projet et le fait qu'on travaille depuis plus de dix ans pour installer cette marque et cette radio. Nous espérons que c'est le prélude à un dénouement très heureux dans cette affaire."

Le CSA va à présent analyser l'ensemble des candidatures validées. Il doit trancher pour la mi-juillet au plus tard.

CVD.

*"Nous espérons que c'est le prélude à un dénouement très heureux dans cette affaire."*